

INTRODUCTION

Chapitre 1

Définition d'un objet de recherche : épistémologie, méthodologie et déontologie

Questions de mots, dira-t-on. C'est une malheureuse homonymie propre à notre langue qui désigne d'un même nom l'expérience vécue, son récit fidèle, sa fiction menteuse et son explication savante.

Jacques Rancière, *Les Noms de l'histoire*².

I – Histoire et mémoire : problèmes théoriques et questions épistémologiques

Charles Péguy, pour décrire les rapports conflictuels qu'entretiennent histoire et mémoire, a opté, dans un passage fameux de *Clio*, pour une virulente métaphore géométrique. Égratignant comme à son habitude la pratique d'une certaine histoire, étriquée et mesquine, celle qu'ailleurs il appelle « *une dame de l'enregistrement* », celle que professe cette « *maigre Sorbonne* » où règnent les maîtres positivistes Langlois et Seignobos, il écrit : « *l'histoire est essentiellement longitudinale, la mémoire est essentiellement verticale. L'histoire consiste essentiellement à passer au long de l'événement. La mémoire consiste essentiellement, étant dedans l'événement, avant tout à n'en pas sortir, à y rester et à le remonter en dedans. La mémoire et l'histoire forment un angle droit. L'histoire est parallèle à l'événement, la mémoire lui est centrale et axiale*³. »

2. *Les Noms de l'histoire : essai de poétique du savoir*, Paris, Le Seuil, collection « La librairie du xx^e siècle », 1992, 213 p. ; la citation est extraite de la page 11 et continue en disant la supériorité étymologique, et partant conceptuelle, de nos voisins européens : « *Exacts à pourchasser les pièges de l'homonymie, les Anglais distinguent story et history. Soucieux d'explorer dans leur spécificité l'épaisseur de l'expérience vécue et les conditions de construction du discours, les Allemands séparent Historie et Geschichte*. » Souligné par nous.
3. In *Clio*, Paris, Gallimard, 1932, 277 p. À propos de la conception de l'histoire et de la mémoire développée par Péguy, on doit lire, sous la plume avertie de François Bédarida, « Mémoire et conscience historique dans la France contemporaine », in *Histoire et mémoire*, actes du colloque de Grenoble de janvier 1997, publiés sous la coordination de Martine Verlhac, Grenoble, CRDP de l'Académie de Grenoble, collection « Documents, actes et rapports pour l'éducation », 1998, p. 89-96.

À longueur de pages, Péguy a ainsi célébré la mémoire et vitupéré les prétentions de l'histoire scientifique de son temps. Depuis lors, les historiens ont largement abjuré le positivisme, conscients que ses excès donnaient de leur discipline une vision caricaturale. Reste que malgré ces progrès et d'importantes révolutions historiographiques – ne citons que celle des *Annales* –, tous les malentendus ne sont pas dissipés entre ces deux modes d'appréhension du passé, tant la frontière qui les sépare est ténue. Le temps n'est pas encore venu où leurs relations ne seraient plus perçues sur le mode de l'antithèse mais sur celui de la complémentarité. Persiste encore entre elles plus qu'une incompatibilité d'humeur et plus encore qu'une incompréhension ; presque une opposition, qu'on doit tirer au clair. Sans recourir au radicalisme conceptuel et après que beaucoup ont contribué à défricher le terrain⁴, on se doit, à ce stade premier de notre étude, de proposer un rapide essai de définition de ces deux notions.

A – Un couple conflictuel

La tentation est grande de camper histoire et mémoire dans une posture d'irré-médiable opposition et d'aller ainsi au plus facile, de suivre leur pente en quelque sorte. D'où une nette préférence, devenue pratiquement traditionnelle, pour les définitions antagoniques. Ainsi de celle de Pierre Nora, l'une des plus anciennes, que nous voulons citer ici longuement puisqu'elle est à la première origine de notre travail.

« La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et, à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations. L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel ; l'histoire, une représentation du passé. Parce qu'elle est affective et magique, la mémoire ne s'accommode que de détails qui la confortent ; elle se nourrit de souvenirs flous, télescopants, globaux ou flottants, particuliers ou symboliques, sensible à tous les transferts, écrans, censure ou projections. L'histoire, parce que opération intellectuelle et laïcisante, appelle analyse et discours critique. La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque, elle le prosaïse toujours. La mémoire sourd d'un groupe qu'elle soude, ce qui revient à dire, comme Halbwachs l'a fait, qu'il y a autant de mémoires

4. Parmi ceux qui nous ont le plus inspiré, la cohorte des historiens est la plus nombreuse : Pierre Nora, François Bédarida, Jean-Pierre Rioux, Henry Rousso, Jacques Le Goff, Robert Frank. Le philosophe Paul Ricoeur, Tzvetan Todorov, Henri-Pierre Jeudy en anthropologue et Marie-Claire Lavabre en politiste et en sociologue, contribuent dans d'autres registres à faire avancer notre réflexion personnelle sur la question de la mémoire.

Définition d'un objet de recherche : épistémologie, méthodologie et déontologie

que de groupes ; qu'elle est, par nature, multiple et démultipliée, collective, et individualisée. L'histoire, au contraire, appartient à tous et à personne, ce qui lui donne vocation à l'universel. La mémoire s'enracine dans le concret, dans l'espace, le geste, l'image et l'objet. L'histoire ne s'attache qu'aux continuités temporelles, aux évolutions et aux rapports des choses. La mémoire est un absolu et l'histoire ne connaît que le relatif.

Au cœur de l'histoire, travaille un criticisme destructeur de la mémoire spontanée. La mémoire est toujours suspecte à l'histoire dont la mission vraie est de la détruire et de la refouler. L'histoire est délégitimation du passé vécu⁵... »

1. Quelle fatalité chronologique ?

Évidemment, les historiens un peu plus que les autres savent que la mémoire n'est pas l'histoire, notions que l'on confond souvent parce qu'on les associe sans nuance au terme générique de passé, mais qui demeurent irrémédiablement différentes, voire opposées. Penser que l'une succède à l'autre, par un quelconque automatisme chronologique est une illusion. Cette coupure chronologique qui garantirait l'étanchéité entre mémoire et histoire est artificielle et la mémoire n'est pas ce fossile dont pourraient rêver les historiens qui projettent d'en écrire l'histoire. Mémoire et histoire progressent au contraire dans la simultanéité temporelle, ce qui signifie qu'ils entretiennent des rapports forcément conflictuels. La première distinction n'est alors pas due à une manière de fatalité chronologique (la seconde succédant à la première comme mécaniquement) mais bien à cela que le mode de sélection, le tri qui est à l'œuvre en histoire ne fonctionne pas de la même manière que celui qui opère au sein de la mémoire.

2. Modes de sélection et d'analyse

La mémoire est évidemment cette faculté humaine de retenir les éléments du passé qu'on appelle souvenirs. Globalement, le mot « mémoire » se réfère, d'une manière un peu floue il est vrai, aux rapports que l'individu entretient avec un passé personnel. Sur l'autre rive, l'histoire est perçue comme un discours sur le passé, impersonnel et froid, sèchement analytique et qui à force d'abstraction, ignore à ce

5. Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », in *Les lieux de mémoire*, I. *La République*, (Pierre Nora dir.), Paris, NRF/Gallimard, collection « Bibliothèque illustrée des histoires », 1984, p. xix-xx. Lire également, pour un exemple de ces définitions en opposition, le texte de François Bédarida, « La mémoire contre l'histoire », allocution prononcée à la Sorbonne lors de la remise du prix « Mémoire de la Shoah », qui lui fut décerné le 16 novembre 1992, et publié par la revue *Esprit*, numéro spécial (7) de juillet 1993, *Le poids de la mémoire*, p. 7-13. François Bédarida tente aussi une autre approche, celle du miroir : histoire et mémoire seraient tellement ressemblants à défaut d'être semblables qu'ils noueraient une relation de réciprocité impossible à défaire et matrice de toutes les équivoques. Dans *Histoire et mémoire*, *op. cit.*, p. 91, l'historien va jusqu'à parler de « *rétroprojection* ».

point la chair et l'épaisseur du vécu humain qu'on en vient parfois à la trouver hautaine. La mémoire est partielle, l'histoire est, elle, globale, si ce n'est totale. En acceptant le postulat de cette opposition, on admet implicitement que la seconde est plus complète que la première et on entre ainsi de plain-pied dans la perpétuelle et stérile concurrence que se livrent les deux notions.

Or, il nous semble que le malentendu réside ailleurs. Non pas tant dans une différenciation en termes de degré de totalité dans la présence du passé dans le présent, mais bien de nature. Car si la représentation du monde, qu'il s'agisse de celle de la mémoire ou de celle de l'histoire, procède toujours d'une analyse et d'une sélection, leur « façon de faire » est différente. À l'*histoire*, cette traque de la vérité d'*adéquation* qu'elle cherche à établir entre l'énoncé, la description documentaire et la réalité passée. À la *mémoire*, cette quête d'une autre vérité, qu'on pourrait appeler vérité du *dévoilement* de soi par rapport au passé. *Clio* s'attache à identifier les données de l'événement telles qu'elles sont dans leur tangibilité, leur matérialité quantifiable. *Mnémosyne*⁶, en revanche, retient surtout la trace que les événements extérieurs laissent dans l'esprit des individus, en privilégiant forcément l'univers immatériel des expériences psychiques, celles-là mêmes que l'historien, par définition, a tant de mal à appréhender. En ce sens, l'utilité de la mémoire consiste dans son rôle d'archive inconscient des expériences psychiques de l'individu. Naturellement affranchie du souci disciplinaire de la vérification, elle nous apporte des éclairages inédits sur ces aspects essentiels de l'expérience. Elle a donc une indiscutable valeur cognitive et, comme l'écrit Tzvetan Todorov, « il apparaît que même si l'on se place dans la seule optique de recherche de vérité, la mémoire n'est pas simplement de l'histoire au rabais, un matériau brut qu'on ne pourrait utiliser tant qu'il n'est pas passé par le tamis historique⁷ ».

Le registre d'expression du passé de la mémoire et de l'histoire n'est donc pas le même. C'est à présent une certitude : la coupure n'est pas temporelle (l'une après l'autre) mais bien épistémologique. C'est à la *fidélité* que s'attache la mémoire. C'est à la *vérité* que travaille l'historien.

B - Anatomie de la mémoire

C'est rationnellement, en posant trois questions qui sont autant d'étapes emboîtées vers le dégagement clair de la notion mémoire, que l'on doit ici procéder.

6. On sait que ces deux fortes figures de la mythologie grecque sont indissociablement liées : la déesse Mnémósyne, épouse de Zeus, est la mère de Clio, l'aînée des sept Muses.

7. Tzvetan Todorov va plus loin : « Or, la question reste posée : peut-on réduire la mémoire, c'est-à-dire l'évocation du passé par celui qui en était le témoin, voire l'acteur, à la seule fidélité, à la seule défense des intérêts du groupe auquel il appartenait ou des siens propres ? Réciproquement, le discours de l'histoire se trouve-t-il suffisamment caractérisé par la seule aspiration à la connaissance et à la vérité ? » ; « La mémoire devant l'histoire », in *Terrain*, numéro 25, septembre 1995, p. 101-102.

1. *Quelle est la fonction de la mémoire ?*

Vouloir rendre compte de la fonction de la mémoire, c'est en tout premier lieu rappeler la pensée d'une longue tradition philosophique⁸. Depuis Saint Augustin jusqu'à Husserl, en passant par Locke, la mémoire est décrite comme attachée à l'évocation de l'expérience intérieure, comme assignée à l'intériorité. Si tout un chacun fait ainsi quotidiennement l'expérience que la mémoire est presque exclusivement personnelle, c'est d'abord grâce à ce sentiment qui est une certitude : à chacun ses souvenirs. Ceux-ci ne sont pas transférables de ma mémoire à celle d'autrui : ils sont miens et uniquement miens.

De plus, la mémoire est le témoin de la continuité temporelle de chaque individu⁹. C'est le sens de la célèbre formule de Saint Augustin qui définit la mémoire comme « le présent du passé » et qui écrit : « *L'impression que les choses en passant font en toi y demeure après leur passage et c'est elle que je mesure quand elle est présente, non pas ces choses qui ont passé pour la produire*¹⁰. » La mémoire est alors cette solution de continuité qui autorise l'individu à remonter du présent qu'il est en train de vivre jusqu'aux plus lointains événements de sa vie. En établissant une connexion entre présent, passé proche et passé lointain, elle opère une rétention inconsciente et vitale, distincte de la remémoration, qui est elle effort et qui donne au contraire le sentiment de la distance temporelle. Et puis la mémoire est aussi projection en cela qu'elle permet d'orienter le passage du temps. Elle est, toujours selon Saint Augustin, la condition de l'unité de l'expérience temporelle puisqu'elle assure le lien entre chacun de ces trois présents – ou plutôt chacun des trois volets d'un « triple présent » – dont parle le philosophe et moraliste chrétien : *présent du passé* dans la mémoire ; *présent du présent* dans l'attention ; *présent du futur* dans l'attente.

De manière incontournable, la mémoire est donc premièrement une affaire individuelle. Cependant, notre propos n'est pas d'ausculter les mémoires individuelles. Nous pourrions même écrire qu'au contraire, notre projet cherche à évaluer la mémoire collective de la dernière situation de crise qu'a connue notre région de référence. Le passage, toujours problématique, de l'individuel au collectif, appelle donc lui aussi des éclairages.

8. Dont Paul Ricoeur pense que sociologues et historiens l'ignorent. In « Entre Mémoire et Histoire », art. cité, p. 7. Lire également sa contribution au colloque *Histoire et Mémoire*, « Passé, mémoire et oubli », *op. cit.*, p. 31-45, qui va dans le même sens. Bien entendu, on doit lire sur ces aspects son ouvrage fondamental (réédité en 2003 en poche : *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil, collection « Points-essais ») dans lequel il cherche à mettre un peu d'ordre dans l'enchevêtrement de la mémoire et de l'histoire qui selon lui caractérise notre époque, critiquant notamment l'impératif du « devoir de mémoire » auquel il préfère le « travail de mémoire », qui, lui, autorise le deuil et l'oubli.

9. Ce sentiment de continuité que, citant Dilthey, Paul Ricoeur nomme la « *connexion de vie* » (*Zusammenhang des Lebens*) ; in « Histoire et mémoire », contribution à *De l'histoire au cinéma*, Antoine de Baecque et Christian Delage (dir.), Bruxelles, Éditions Complexe/IHTP/CNRS, collection « Histoire du temps présent », 1998, p. 18.

10. Cité par Paul Ricoeur, in *Temps et récit*, tome 1, Paris, Le Seuil, collection « L'ordre philosophique », 1983, p. 37.

2. *Qu'est-ce que la mémoire collective ?*

Dans le champ des sciences sociales, ce passage d'une notion propre à la psychologie individuelle à un usage moins spécialisé ne peut se faire par simple analogie. Grâce à la sociologie et à Maurice Halbwachs, la transition a abouti, plutôt qu'à un transfert par équivalence, à l'invention d'un nouveau concept¹¹. Certes il se nourrit des évidentes ressemblances entre mémoire individuelle et mémoire collective, mais il ne s'en contente pas. Au crédit de la mémoire collective, en effet, il apporte de nombreux points. Le premier et le plus évident, c'est qu'on ne se souvient pas seul, mais grâce à l'aide des souvenirs des autres. En outre, nos propres souvenirs sont souvent dépendants des récits que l'on a reçus d'autrui. Surtout, nos souvenirs sont enserrés et encadrés par des récits collectifs, lesquels sont renforcés par la ritualisation sociale (commémorations, célébrations publiques des événements qui ont structuré la vie des groupes – ce qu'Halbwachs nomme précisément « *les cadres sociaux de la mémoire* »). C'est ce dernier point qui autorise Halbwachs à penser que les groupes auxquels nous appartenons ont aussi une mémoire, qui préside aux relations entre la subjectivité de chacun des membres qui les composent autant qu'elle en découle. À ce compte-là, quand pour invoquer sa mémoire l'individu dit « je » et les groupes « nous », c'est la même revendication de « *mienneté* », mais aussi de continuité et de projection qui est à l'œuvre¹². Des similitudes entre mémoire individuelle et mémoire collective apparaissent alors clairement. Ainsi de cette égalité qu'on peut postuler entre la notion subjective de remémoration et la notion sociale de commémoration : au triple présent cher à Saint Augustin équivaldrait à l'échelle collective ce que Reinhart Koselleck appelle le croisement entre « *l'horizon d'attente* » (futur), qui s'effectue dans l'expérience du présent historique commun à un groupe, et « *l'espace d'expérience* » (passé)¹³. Les souvenirs, même personnels, sont non seulement partagés mais influencés par le présent, qui conditionne la façon dont ils sont articulés. Et puisque les individus ne sont jamais vraiment seuls, ils construisent leurs propres souvenirs dans une relation réciproque avec les souvenirs des autres. Au bout du compte, la mémoire individuelle et collective (ou sociale) fonctionne en réseau, dont l'organisation est marquée par des analyses et des problèmes postérieurs à l'événement qui est à leur source.

Cependant, il faut se garder de considérer comme définitivement valide cette tentative d'une équation d'égalité. Ainsi, des riches débats qui ont opposé l'historien Henry Rousso et la politiste Marie-Claire Lavabre, nous avons appris à ne pas confondre la notion de mémoire collective, *a priori* si séduisante, on vient de le voir, et

11. L'ouvrage fondamental de Maurice Halbwachs, paru en 1925 à la Librairie Alcan, réédité en 1975 par François Châtelet aux Éditions Mouton, a fait l'objet récemment d'une nouvelle réédition augmentée d'une longue postface de Gérard Namer (p. 297-367), certainement le meilleur connaisseur de l'œuvre du grand sociologue décédé à Buchenwald dans les bras de Jorge Semprún. *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, collection « Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité », n° 8, 1994, 367 p.

12. Le néologisme « mienneté » est employé par Paul Ricoeur, in *Temps et Récit*, *op. cit.*, p. 8-9.

13. Cité par Paul Ricoeur, *ibidem*, p. 9.

celle de manifestations collectives de mémoire¹⁴. Faisant siennes les remarques critiques qu'en historien Marc Bloch adresse à son collègue Maurice Halbwachs, Marie-Claire Lavabre pense qu'il faut s'entendre sur « *la question de la définition du collectif* ». Et de citer l'auteur des *Rois thaumaturges* : « *Libre à nous de prononcer le mot de mémoire collective, mais il convient de ne pas oublier qu'une partie au moins des phénomènes que nous désignons ainsi sont tout simplement des faits de communication entre individus.* » Marc Bloch, décidément sceptique, reprochait encore à Maurice Halbwachs de ne pas suffisamment cloisonner les deux sphères et d'user d'un « *vocabulaire durkheimien, caractérisé par l'emploi, avec l'épithète collectif, de termes empruntés à la psychologie individuelle*¹⁵ ». Et si, comme le soutient Marie-Claire Lavabre, la mémoire collective n'est pas réductible à l'ensemble des manifestations qui révèlent la présence du passé, si effectivement il faut corriger et redresser l'expression telle que l'a codifiée Halbwachs, admettons que c'est à la marge qu'interviennent ces ajustements. Nous sommes ainsi pleinement en accord avec Henry Rousso pour penser que même si « *elle laisse un sentiment indéfinissable d'insatisfaction, l'œuvre de Maurice Halbwachs n'a pas encore été dépassée*¹⁶ » et qu'en tout cas les historiens peuvent au moins entreprendre l'étude de cette mémoire collective-là. Pour notre compte, nous retenons surtout de ces critiques que l'expression « mémoire collective » est peut-être « piégée », mais que l'intuition qu'elle recouvre est opératoire. Il y a bien des individus qui ont en commun des souvenirs et qui vivent ensemble les manifestations sociales et publiques de ces souvenirs. Plutôt que de mémoire collective, on pourrait ainsi parler de *mémoire partagée* – et même, grâce aux critiques qu'à son tour Gérard Namer formule à l'égard de l'œuvre d'Halbwachs, de *mémoire sociale partagée*¹⁷ – appuyée sur une pratique sociale commune du souvenir, et ce quelle que soit la nature du groupe qui vit cette mémoire et qui exerce cette pratique. Ensuite, on peut se lancer dans une qualification différenciée de ces *mémoires sociales partagées* (nationale, associative, officielle, etc.) et, pourquoi pas, tenter d'en donner une vision d'ensemble à l'échelle d'une aire géographique et d'une scansion chronologique données.

14. Lire notamment leurs divergences in *Histoire politique et sciences sociales*, Denis Peschanski, Michael Pollak, Henry Rousso (dir.), Bruxelles, Complexe, collection « Questions au xx^e siècle », 1991. Leurs deux textes composent le chapitre 9 (« Les usages politiques du passé ») de l'ouvrage : Henry Rousso, « Pour une histoire de la mémoire collective : L'après Vichy », p. 244-264 et Marie-Claire Lavabre, « Du poids et du choix du passé. Lecture critique du « Syndrome de Vichy » », p. 265-278.

15. *Ibidem*, p. 275-276. Ces passages sont extraits du compte rendu que Marc Bloch fit de l'ouvrage de Maurice Halbwachs, « Mémoire collective, tradition et coutume. À propos d'un livre récent », in *Revue de synthèse historique*, tome XI (nouvelle série, tome XIV), p. 118-120, Paris, La Renaissance du Livre, 1925.

16. In *op. cit.*, p. 251.

17. Lire l'ouvrage de Gérard Namer consacré aux limites et apories de la pensée de Halbwachs, *Mémoire et société*, Paris, Méridiens Klincksieck, collection « Sociétés », 1987, 242 p., notamment les deux livres de la première partie, pour nous essentiels (première partie : *Les problèmes de la mémoire collective* ; livre I : *De la mémoire individuelle à la mémoire collective* ; livre II : *Les problèmes de la mémoire collective*, p. 17-124).

3. De quel(s) passé(s) la mémoire est-elle faite ?

Une des ambivalences majeures liées à la notion de « mémoire collective » tient à ce que l'on emploie abusivement le même mot pour désigner indifféremment l'une et l'autre de ses deux fonctions essentielles.

À la fonction de restitution et de présentation répétitive du passé, répond en effet celle de la transmission et de l'application reconstruite de ce passé au présent. Du côté de la *mémoire répétition* se trouvent les discours sur le passé figés par les rites sociaux de commémoration, c'est-à-dire en général les récits des événements fondateurs de l'identité idéalisée du groupe. L'essentiel du travail de la mémoire consiste ici, en actualisant dans des codes précis, encore et toujours, le passé du groupe, à affirmer la continuité identitaire de ce dernier¹⁸. Et la permanence dans la répétition étant la seule garantie de la fidélité à l'identité et à la valeur du groupe, à ce moment-là, la mémoire est *tradition*¹⁹. Elle est poids pesant lourd de la présence du passé, de l'histoire, dans le présent du groupe et, pour la visée prospective de celui-ci (le troisième volet du triple présent de Saint Augustin), également dans le futur. L'ensemble des représentations et des images de soi qui structure cette mémoire n'est d'ailleurs que peu pensé. À la fois réelles et imaginaires, très souvent légendaires, ces représentations fournissent aux membres du groupe une conscience historique spontanée et largement inconsciente. Son propos est de fournir un stock de références dans lequel le groupe peut puiser selon des modalités de restitution connues.

Mais sur un autre plan et selon d'autres mécanismes, la mémoire est aussi volonté d'ancrer le passé dans le présent, de l'y insérer à des fins sociopolitiques. Ce passage du *poids* du passé au *choix* du passé²⁰ conduit forcément à un usage de la mémoire qui, subitement, se mue en *mémoire reconstruction*. Trouvent alors ici leur place des opérations de reconfiguration et d'instrumentalisation du passé. Cette reconstruction est permanente et se déplace au gré des circonstances du temps. Elle n'est plus uniquement *tradition* du passé ; elle est aussi *traduction* du passé, ce que Marie-Claire Lavabre exprime nettement en écrivant que cette mémoire-là est « *assignation d'un point de départ pour une tradition politique qui serait une pure reconstruction aux fins de justifier l'analyse que l'on veut faire du présent*²¹ ». Naturellement, les

18. Henry Rousso précise que « *la mémoire est la condition indispensable de la permanence d'un système de comportements, de valeurs, ou de croyances dans un monde qui, par définition, change* » ; in *op. cit.*, p. 250.

19. Lire sur ces aspects Yves Lequin, « Mémoire ouvrière, mémoire politique : à propos de quelques enquêtes récentes », in *Pouvoirs*, n° 42 (spécial « La Tradition politique »), 1987, p. 67-72.

20. Rappelons que c'est le titre choisi (« Du poids et du choix du passé... ») par Marie-Claire Lavabre pour sa contribution au séminaire organisé par l'IHTP entre 1988 et 1990. Cf. *op. cit.*, p. 265-278. Lire, du même auteur, la mise au point « Entre histoire et mémoire : à la recherche d'une méthode », in Jean-Clément Martin (dir.), *La Guerre civile entre histoire et mémoire*, Nantes, Ouest Éditions, 1995, p. 39-47. Sa thèse fourmille également de renseignements très utiles pour notre propos : *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, 319 p.

21. In *op. cit.*, p. 270.

enjeux glissent alors vers une politisation du discours de la mémoire et il est désormais clair que c'est par la sélection du souvenir que passe l'instrumentalisation (qui veut dire, peu ou prou, manipulation du passé) de la mémoire.

Répétition *ou* reconstruction, poids *ou* choix du passé, tradition *ou* traduction ? Ce serait une erreur que de poser la question de la mémoire grenobloise de la Seconde Guerre mondiale en ces termes d'alternative. On ne peut pas découpler ces deux fonctions. Répétition *et* reconstruction, poids *et* choix du passé, tradition *et* traduction... les deux versants de la mémoire vont la plupart du temps de pair, même si parfois des groupes privilégient ce volet plutôt que l'autre.

Pour notre propos, il s'agira à la fois de clarifier les *représentations de la dernière guerre qui alimentent la mémoire répétitive des Grenoblois entre 1944 et 1964* et d'*analyser les formes et les buts des usages de ce passé récent (présent ?) qu'en fait la mémoire reconstruite*. Aussi bien, cela revient à dire que l'on considère que la mémoire est tout à la fois trace du passé dans le présent, mais aussi effet du passé dans et sur le présent, et encore effet du présent sur le passé, constamment relu. La notion fluide de la « mémoire collective » que nous avons retenue (*mémoire sociale partagée*) s'en trouve utilement complétée : les groupes sociaux, quelles que soient leur nature et leur échelle d'expression (associations, partis, Églises, communautés urbaines, etc.) fondent leur identité sur une histoire commune et en même temps font usage du passé, réel ou imaginaire, pour légitimer leur présent.

II – Pression sociale et surinvestissement mémoriel : les enjeux contemporains de la période

Nul ne peut ignorer le poids dont s'est progressivement chargée la notion de mémoire depuis un quart de siècle. Et tous ceux qui, chercheurs professionnels, lecteurs avertis ou public plus large des librairies, n'ont pas manqué de noter l'émergence du mot, ont aussi remarqué que son emprise s'étend à de nombreux domaines.

Ce basculement date du milieu des années 1970, c'est-à-dire du moment où un contexte de désenchantement historique largement répandu dans le monde occidental fait sentir ses effets délétères jusqu'en France. Les « Trente Glorieuses » ont connu un brutal coup d'arrêt et le pessimisme s'impose, en lieu et place de la foi en un progrès linéaire : le monde qui s'annonce alors est un univers pétri de scepticisme et d'angoisse. En contrepoint s'amorce un retour sur le passé de nos sociétés, qui s'éprouvent subitement fragilisées. Censé renouer les liens entre présent et passé, il permet d'envisager le futur avec moins d'appréhension, voire de le nier. Les signes de cette tendance sont nombreux et, rappelle François Bédarida, se manifestent surtout dans le domaine éditorial, comme en témoignent « *deux grands succès de librairie : Le Cheval d'orgueil de Jakez-Hélias et Montaillou, village occitan d'Emmanuel Le Roy Ladurie*²² ». Ces indices culturels sont des preuves de la fulgu-

22. In *Histoire et mémoire*, *op. cit.*, p. 90.

rance avec laquelle la mémoire surgit et prend immédiatement de l'importance, alors que les historiens réunis autour de Jacques Le Goff et Pierre Nora, qui réfléchissaient en 1974 à ce que voulait dire *Faire de l'histoire*, n'avaient, eux, pas su pronostiquer ce déboulé²³... Reste que nous avons assuré une telle valorisation au mot mémoire, il possède à présent un tel supplément d'âme, que son succès même est devenu un marqueur de notre temps et pose question. Des dangers – nous en avons repéré trois – que représente cette survaleur attribuée à la mémoire, il faut être conscient avant d'entreprendre un travail axé sur l'écriture de l'histoire de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale.

A - Vague et vogue de la mémoire : le danger de la confusion

C'est en effet une fantastique vague de mémoire qui déferle depuis près de trente ans sur l'Occident. Comme l'écrit justement Arno Mayer après la parution de son remarquable ouvrage, sommé qu'il est de se justifier devant un parterre d'étudiants étasuniens empêchés de considérer avec objectivité l'histoire par leur propre abus de mémoire, « *La mémoire est sans nul doute à la mode en ce moment, tant à Caen qu'à Jérusalem, à Washington, à Moscou, à Varsovie, à Berlin, à Oradour-sur-Glane ou sur l'île de Gorée. Elle est devenue un produit de consommation qui rapporte et que l'on utilise à des fins politiques*²⁴. » Le constat de l'historien américain est partagé par tous ceux qui ont eu à se confronter de manière critique avec le phénomène. En 1992, Henry Rousso, rendant hommage à François Bédarida, disait déjà que « *la mémoire est incontestablement d'actualité, si l'on peut dire : le terme revient aujourd'hui comme un leitmotiv dans les campagnes publicitaires des éditeurs, en France comme à l'étranger (notamment aux États-Unis) et l'on ne compte plus les ouvrages qui l'introduisent dans leurs titres ou sous-titres, quand bien même ils ne font œuvre que d'histoire, au sens le plus classique du terme. Sans doute, dans l'esprit de beaucoup de nos contemporains, la référence à la mémoire doit offrir une plus-value morale que l'Histoire, si en vogue il y a à peine quelques années, semble désormais avoir du mal à assumer*²⁵ ».

23. *Faire de l'histoire*, Jacques Le Goff et Pierre Nora (dir.), I. *Nouveaux problèmes*, II. *Nouvelles approches*, III. *Nouveaux objets*, Paris, Gallimard, 1986 pour l'édition de poche, n° 16, 17, 18, collection « Folio/Histoire ». On sait que Pierre Nora se « rattrapera » largement avec l'entreprise fondatrice des *Lieux de mémoire*.

24. Arno J. Mayer, « Les pièges du souvenir », in *Esprit*, n° 7, juillet 1993, « Le poids de la mémoire », p. 45-59 ; citation extraite de la page 47. Cet article est une version augmentée de la conférence que fit Arno Mayer au printemps 1992, le jour de *Yom Hasboab*, devant les étudiants juifs du groupe « Hillel » de l'université de Princeton, qui avaient proposé à l'historien, après avoir boycotté ses cours, de prouver publiquement qu'il n'était « ni antisémite, ni "révisionniste" ». Son livre fait référence : A. J. Mayer, *La solution finale dans l'Histoire*, préface de Pierre Vidal-Naquet, Paris, La Découverte, 1990. Un des chapitres de son article s'intitule précisément « La vogue de la mémoire » ; c'est aussi le titre de la synthèse publiée par Marie-Claire Lavabre, « La vogue de la mémoire », in *Pages-Éducation. Histoire et mémoire*, n° hors-série de la revue *Pages des libraires*, septembre 1998, p. 24-25.

25. Henry Rousso, « La mémoire n'est plus ce qu'elle était », in *Comment écrire l'Histoire du Temps présent, journée d'étude en hommage à François Bédarida*, IHTP-CNRS, 14 mai 1992, p. 1 du texte

S'il n'y a en soi rien de choquant à ce que le phénomène mémoire fasse l'objet de stratégies commerciales, cette mode introduit en revanche de sérieuses dérives de sens. À force d'user du mot et de mésuser de la notion, on rend encore plus vaporeuse la délimitation déjà fragile entre Histoire et Mémoire. Pour le grand public, les deux termes sont souvent équivalents, au point d'être exactement synonymes. On écrit ou on emploie l'un pour l'autre. Le paradoxe est alors le suivant : c'est au moment où l'on parle le plus de la mémoire qu'on sait le moins ce qu'elle est et qu'on l'assimile grossièrement au terme censément générique de passé. Or, si nous avons dit plus haut que le temps des querelles autour des définitions des deux termes était révolu, cela ne signifie pas que l'on doit confondre les deux notions. À force de galvaudage, on risque de ne plus faire correctement le départ entre *l'Histoire* et la *Mémoire*, et par voie de conséquence, de s'interdire d'envisager sereinement le dégagement et l'écriture de *l'histoire de la mémoire*, auquel nous entendons apporter notre contribution. Le danger pour notre type d'étude est évident : la vague et la mode de la mémoire ne sont-elles pas susceptibles de faire oublier cet acquis épistémologique essentiel, à savoir que l'histoire de la mémoire s'est bel et bien structurée en un fort courant historiographique, qui constitue depuis largement plus d'une décennie un domaine spécifique de la recherche, ouvrant peut-être la voie, comme a pu l'écrire Pierre Nora, à « *une tout autre histoire [...] Une histoire de France, donc, mais au second degré*²⁶ » ?

B - Abus de mémoire, abus de pouvoir ? Le danger de la perte du sens historique

À la perte du sens historique qui ces dernières années a définitivement dévalorisé l'idée de progrès, correspond un manque béant de repères qui se traduit par un besoin accru de passé, d'histoire, d'enracinement, de preuves de la continuité de nos personnes et de nos groupes. « *Le retour à la mémoire a remplacé brutalement le futur comme légitimation de l'action présente* », écrit ainsi Olivier Mongin à qui fait écho François Hartog, en arguant que « *l'appel à la mémoire manifeste la crise*

dactylographié proposé à ceux qui assistaient à la journée. Texte repris en volume, *Écrire l'Histoire du Temps présent. En hommage à François Bédarida*, IHTP/CNRS Éditions, collection « CNRS Histoire. Histoire contemporaine », 1993, 417 p. L'historien pointe également avec précision les signes de cette vogue mémorielle dans d'autres publications : « Pour une histoire de la mémoire collective : L'après-Vichy », in *Histoire politique et sciences sociales, op. cit.*, p. 250 ; « Réflexions sur l'émergence de la notion de mémoire », in *Histoire et Mémoire, op. cit.*, p. 75 ; *La bantise du passé. Entretien avec Philippe Petit*, Paris, Textuel, collection « Conversations pour demain », 1998, 143 p.

26. Pierre Nora, in *Les lieux de mémoire, op. cit.*, III, *Les France*, vol. I. *Conflits et partages*, « Comment écrire l'Histoire de France ? », p. 24-25. Nos préventions sont exactement les mêmes, près de dix ans plus tard, que celles qu'exprimait alors Henry Rousso : « *Mais cette mode, voire ces dérives [de mémoire], sans doute passagères, ne doivent pas masquer que l'Histoire de la mémoire constitue depuis une décennie un domaine spécifique, presque une nouvelle manière de faire de l'Histoire, à l'image des Lieux de mémoire, conçus et édités par Pierre Nora, à l'orée des années 1980* » ; in « La mémoire n'est plus... », art. cité, p. 1.

*du présentisme*²⁷ ». Si les paramètres sont connus et que le processus semble logique, le remède n'est-il pas pire que le mal ?

C'est ce que suggère l'analyse de l'historien italien Nicola Gallerano, qui diagnostique dans cet effet-retour l'apparition d'une aporie dangereuse : « *Le paradoxe consiste dans le fait que coexistent à présent deux phénomènes apparemment contradictoires : d'un côté une éradication accentuée et diffuse du passé, une "mise au présent" totale pour ainsi dire et, de l'autre, une hypertrophie des références historiques dans le discours public*²⁸. » Pointée du doigt sans être ici nommée, cette sorte de nostalgie confuse et émolliente à laquelle nos contemporains semblent se soulager de s'abandonner. Une nostalgie qui confinerait à la pathologie puisqu'on ne cesse de l'ériger en valeur absolue et qu'on a tendance à en faire la seule instance légitimante de notre vie politico-culturelle. À trop charger d'affectivité et à trop amalgamer ces deux notions clés d'*identité* et de *mémoire* – toutes les deux aidées dans leur tâche déstructurante par cette troisième nouvelle valeur qu'est le *patrimoine* ; notions dont Pierre Nora écrit qu'elles représentent les « [...] *trois faces du nouveau continent culture*²⁹ » –, on risque un repli sur le passé national qui, en connotant aussi positivement la valeur « passé », peut à terme s'avérer dangereux pour l'avenir même de la nation. Car la mise en avant systématique du passé n'est pas en soi productrice de sens. C'est ce que pense et qu'a le courage d'écrire Pierre Nora, en conclusion finale des *Lieux de mémoire*. À contre-courant de tous les thuriféraires béats de son œuvre, critiques bien intentionnées et manquant souvent de sens historique, Pierre Nora, déplorant que la notion qu'il a contribué à forger s'échappe vers la sphère médiatique où elle connaît une inflation rarement synonyme de compréhension, administre à tous une belle leçon de réalisme civique, parlant de la mémoire comme de « *cette catégorie lourde que l'oppression de l'avenir oblige à se charger d'un passé totalisé*³⁰ ». On l'a compris : le passé peut être dictateur qui cherche à imposer sa loi. Et Jean-Pierre Rioux, en admirateur distancié de la gigantesque œuvre de Nora, a ainsi raison d'écrire que « *son livre est un témoignage superbe et strictement contemporain sur la "tyrannie de la mémoire"*³¹ *dans un pays en errance et en transit*³² ».

27. Olivier Mongin, « Une mémoire sans histoire : vers une autre relation à l'Histoire », in *Esprit*, printemps 1993, p. 108. François Hartog, « Temps et Histoire. "Comment écrire l'Histoire de France ?" », in *Annales. Histoire, Sciences sociales*, novembre-décembre 1995, n° 6, dossier « Le temps désorienté », p. 1219-1236 ; citation p. 1235. L'auteur a progressé dans sa réflexion et affiné sa définition du « présentisme » dans *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil, collection « La librairie du XXI^e siècle », 2003, 257 p.

28. Nicola Gallerano, « Histoire et usage public de l'Histoire », in dossier « La responsabilité sociale de l'historien », *Diogenes*, n° 168, octobre-décembre 1994, p. 96-106 ; citation p. 97.

29. In *Les lieux de mémoire*, III, vol. 1, *op. cit.*, p. 25.

30. *Ibidem*.

31. L'expression est de Pierre Nora lui-même.

32. Jean-Pierre Rioux, « Nous sommes entrés dans l'ère des lieux de mémoire », in *L'Histoire*, n° 165, avril 1993, p. 80-82. Voir également sa contribution, « Mémoire et nation », in *La France d'un siècle à l'autre. 1914-2000. Dictionnaire critique*, Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), Paris, Hachette, collection « Hachette Littératures », 1999, p. 623-632. On lira aussi avec intérêt le chapitre

À travers le « tout mémoriel », ses manifestations quasi quotidiennes (commémorations, anniversaires, etc. ; la surdose était évidente à la fin du siècle précédent qui était aussi une fin de millénaire !), nos sociétés sont en train d'assister sans broncher à la fin du projet national qu'avait, il y a un peu plus d'un siècle, formulé Ernest Renan, et qui faisait de la nation française, tout en un – il faut relire *Qu'est-ce qu'une nation*³³ – à la fois un *héritage* (c'est-à-dire une tradition et une transmission, grâce à l'enseignement prioritaire de l'histoire à l'école, de la mémoire des valeurs et des événements qui, jusque-là, avaient fait la France) et un *projet* (c'est-à-dire l'adhésion « contractuelle » à une idée commune et dynamique, destinée à toujours la faire avancer).

L'humeur nationale est bien à la récapitulation compulsive. Il faut alors, quand on envisage d'étudier la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale, avoir conscience de ce risque d'hypothèque sur l'avenir que fait courir à nos sociétés le trop plein mémoriel et que Jean-Pierre Rioux qualifie de manière définitive de « *ruminant de mémoire nationale* [qui] a donc remplacé une *histoire nationale jusqu'alors porteuse de sens*³⁴. »

Attention à la mémoire donc. D'autant plus que des stratégies conscientes d'instrumentalisation de la vogue mémorielle sont toujours possibles, même si dans nos sociétés démocratiques le danger est moindre. Car la mémoire est par définition ambivalente : facilement instrumentalisable, elle peut devenir un moyen de combat idéologique et politique au service d'une mauvaise cause, on ne le sait que trop bien. Du désuet folklorisme vichyste³⁵ au totalitarisme soviétique, qui a appliqué à la lettre la célèbre formule qu'Orwell met dans la bouche de *Big Brother* (« *Qui contrôle le passé contrôle le futur. Qui contrôle le présent contrôle le passé* »), en passant par la tragédie hitlérienne (« *L'Histoire entière du "Reich millénaire" peut être relue comme une guerre contre la mémoire* » a pu écrire Primo Lévi³⁶), ceux qui voulaient d'un homme nouveau, tous les systèmes d'orthodoxie politique qui prétendaient soumettre les faits à révision, ont tous tenté de faire table rase du passé et d'éradiquer la mémoire de leur peuple pour mieux les asservir.

consacré par Philippe Joutard à « Une passion française : l'Histoire », qui occupe tout entier la troisième partie, elle-même significativement intitulée « La Mémoire » (p. 505-569), du quatrième volume (« Les formes de la culture ») de *l'Histoire de France* (Paris, Le Seuil, 1993, 601 p.) dirigée par André Bruguière et Jacques Revel.

33. Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Mille et une nuits, n° 178, 1997, 47 p., pour une édition récente et facilement accessible de cette conférence prononcée en Sorbonne en 1882.

34. In art. cité, p. 81.

35. Cet esprit qu'Édith Thomas, d'une lucidité et d'une ironie sans pareils, nomme le « troubadourisme » ; Édith Thomas, *Pages de journal. 1939-1944. (Suivies du journal intime de Monsieur Célestin Costedel)*, présenté par Dorothy Kaufman, Paris, Viviane Hamy, 1995, p. 190-191. Voir aussi Herman Lebovics, *La « Vraie France ». Les enjeux de l'identité culturelle, 1900-1945*, Paris, Belin, collection « Temps présents », 1995, 235 p.

36. Primo Lévi, *Les naufragés et les rescapés : quarante ans après Auschwitz*, Paris, Gallimard, collection « Arcades », 1989, p. 31.

C - La mémoire comme impératif moral ou le danger du devoir de mémoire

À se généraliser comme c'est le cas depuis une dizaine d'années, l'éloge inconditionnel de la mémoire et le flétrissement corollaire de l'oubli ont débouché sur une expression qui a fait florès mais qui est aussi sujette à controverse : le « devoir de mémoire ». Il va de soi que les drames les plus noirs de notre siècle (la Shoah et tous les totalitarismes) sont notre histoire. À ce titre, ils doivent être mémorisés par nous car sinon, c'est-à-dire si on les refoule dans une amnésie volontaire, si l'on fait le choix de ne pas connaître l'histoire, on se fait complice de ses crimes. François Bédarida le dit expressément : « *Le souvenir de la bestialité humaine - et les conditions dans lesquelles elle a pris forme - est à conserver impérativement*³⁷. » Cependant, il s'agit de ne pas confondre la valeur curative de la mémoire, qui peut échouer (les horreurs de la Grande Guerre n'ont pas empêché Auschwitz, qui n'a pas évité à l'humanité la tragédie du Rwanda, comme s'il n'y avait pas de pédagogie de l'horreur...) avec la célébration inconditionnelle du culte de la mémoire. Si elle est définitivement figée dans la posture incantatoire du devoir social de mémoire, la mémoire peut priver d'agir. C'est le sens des critiques qu'Arno Mayer, Tzvetan Todorov et surtout Henry Rousso ont adressé ces dernières années au « devoir de mémoire »³⁸. Ces critiques, fortes et argumentées, sont connues (risque de dérive vers un discours inquisitorial, établissement de hiérarchies morales de la souffrance, artificialité de la position qui n'est qu'une posture si elle n'est pas fondée sur du savoir, etc.) et nous n'entendons pas les exposer longuement ici. Seulement voulons-nous dire, depuis notre point de vue particulier (chercher à établir l'histoire de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble et dans sa région en tant qu'enseignant et en intervenant officiellement dans des institutions de mémoire telles que le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère), notre conviction : pour que l'appel au devoir de mémoire ne soit pas qu'une déclaration péremptoire, il faut inventer une pédagogie distanciée et désengagée des enjeux contemporains qui se nouent autour de la notion³⁹. Il faut savoir privilégier le *devoir d'histoire* au *devoir de mémoire*, l'explication rationnelle à la fatalité imposée du souvenir. Le devoir de mémoire bien compris signifie qu'« *il est pire d'ignorer que de connaître*⁴⁰ ». Cette constatation de simple bon sens résonne comme une confirmation : la mémoire elle-même appelle de ses vœux le dégagement de la connaissance historique afin de pouvoir s'épanouir sereinement et de servir utilement au bien de la communauté. La connaissance

37. In « Mémoire et conscience historique dans la France contemporaine », *op. cit.*, p. 96.

38. Lire notamment, sous la plume d'Éric Conan et Henry Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, collection « Pour une histoire du xx^e siècle », 1994, p. 267-286. La contribution de Paul Thibaud, « Un temps de mémoire ? », dans le dossier *Se souvenir, enseigner, transmettre* publié par *Le Débat* en septembre-octobre 1997 (n° 98), fournit une bonne synthèse de ces critiques ; p. 166-183.

39. À ce propos, lire les très intéressantes réflexions de Jean-François Forges, in *1914-1998. Le travail de mémoire, dossier pédagogique* (établi par l'enseignant sous la direction du Parc de la Villette dans le cadre des expositions qui s'y sont tenues sur ce thème en 1998), Paris, ESF Éditeur, collection « Pédagogies », 1998, 60 p.

40. Jean-François Forges, in *op. cit.*, p. 54.

a non seulement autant de nécessité que la morale, mais elle vient avant et son acquisition constitue la condition première du libre exercice de cette dernière⁴¹. Sans cela, la mémoire instituée n'est plus qu'un disque rayé condamné à toujours buter sur les mêmes points, le symptôme d'une culture qui se fixe au passé dont elle voudrait pourtant se séparer et le « devoir de mémoire », « *une bonne conscience morale à quoi ne correspond aucun but* », comme l'écrit Maurice Agulhon⁴².

Rappeler à cette place, en amont de notre étude, quelles sont les apories de la mémoire⁴³, a pour but essentiel d'éclairer les difficultés d'une recherche historique sur la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale qui s'est déroulée dans une période où la demande sociale, très forte⁴⁴, a correspondu à l'ouverture de ce que Pierre Nora a appelé un « *moment mémoire* », à vrai dire inédit. La question, un brin angoissante dès lors qu'on a pris conscience de l'ampleur du défi lancé aux historiens de la mémoire qui, d'un coup, ne sont plus ces garants civiques du passé national, est alors la suivante : comment procéder à la mise en étude du phénomène mémoire, comment « historiciser » cette enflure mémorielle omniprésente et obsédante ?

III - L'histoire de la mémoire : pour une définition programmatique d'un « nouvel atelier d'historien »

Le travail de l'historien peut sembler accablant. Peut-il, armé de sa seule rigueur disciplinaire, parvenir à séparer la reconstruction symbolique, qui sert en quelque sorte de procédure mnémotechnique à nos sociétés, des entreprises de « *réfection idéologiques de l'histoire* »⁴⁵ menées par ceux qui ne résistent pas à la tentation d'une révision délibérément bienveillante de leur histoire ? En un mot, la tâche est-elle

41. « *Le devoir de mémoire n'est qu'une coquille vide s'il ne procède pas d'un savoir* », in *Vichy, un passé qui ne passe pas*, op. cit., p. 268.

42. Cité par Paul Thibaud, in art. cité, p. 176.

43. Les écrivains ont de longtemps exprimé le danger de ces deux extrêmes. Pas assez, plus assez de mémoire pour Winston Smith, le héros d'Orwell, qui se cogne aux trous de mémoire pratiqués volontairement par un *Big Brother* rêvant d'une société d'où le temps serait chassé, définitivement obéré. Trop de mémoire pour les protagonistes de la pièce de Tadeuz Kantor, *Que meure l'artiste*, qui décrit un monde infernal où l'on ne peut oublier. Trop plein de mémoire aussi pour cet homme qui parvient à ce miracle de restituer sur commande l'intégralité de son passé, et qui, évidemment, en meurt, dans la nouvelle de Borgès, *Funes et Memorioso*.

44. Lire à ce propos, sous la plume de Jean-Noël Jeanneney, « La demande sociale en question », in *Le monde de l'éducation, de la culture et de la formation*, n° 253 consacré à l'histoire, novembre 1997, p. 26-27. Gérard Noiriel pose très bien la question en conclusion de son compte rendu de l'ouvrage dirigé par John R. Gillis (*Commemorations. The Politics of national Identity*, Princeton, Princeton University Press, 1994, 290 p.) et qui fait le tour du monde des rapports entre la pratique de la commémoration et la construction de l'identité nationale, publié dans les *Annales* (n° 6 de l'année 1995, déjà cité) : « *N'est-il pas préférable, même d'un point de vue civique, de se tenir à l'écart des enjeux de mémoire pour mieux défendre l'autonomie de la recherche historique ?* », p. 1301.

45. Pierre Vidal-Naquet, *Mémoires. I. La brisure et l'attente (1930-1955)*, Paris, Le Seuil/La Découverte, 1995, p. 275.

possible de procéder à « l'historicisation » de la mémoire, à la mise sous examen historien du phénomène mémoire ?

Conscient que sa position est délicate, mais certainement pas intenable (« *L'historien doit en effet situer sa recherche dans la chaîne des représentations qui ont prévalu avant et prévalent au moment où il l'amorce. Autrement dit, il doit se situer et surtout situer son propos dans sa contemporanéité, au même titre que certains lui demandent d'énoncer au préalable sa subjectivité propre, ses a priori idéologiques, ou sa position de chercheur sur le "marché" scientifique* », écrit Henry Rousso⁴⁶), l'historien de la mémoire peut néanmoins travailler sereinement à l'intérieur de ce « *nouvel atelier d'historien* »⁴⁷.

A – Une historiographie en abyme pour de nouveaux concepts

1. « *Un autre exercice [...] : la mémoire devenue objet d'histoire dans le Temps présent*⁴⁸ »

La constitution de l'histoire de la mémoire en champ de la recherche scientifique est exactement contemporaine de la réussite de l'histoire du « Temps présent », cette « *séquence historique délimitée par la présence de "témoins" vivants, individus ou acteurs de l'histoire que l'historien institue comme témoins et dont il doit prendre en compte la parole... et donc la mémoire* », précise Henry Rousso⁴⁹. Le « Temps présent », c'est donc le temps de l'expérience vécue. En isolant ainsi dans le déroulement chronologique propre à l'histoire contemporaine ce moment si particulier où ceux qui ont fait ou connu l'histoire sont encore en vie et en action, on s'est heurté à des difficultés spécifiques⁵⁰. L'histoire du Temps présent doit en effet analyser, criti-

46. In « Pour une histoire de la mémoire collective : L'après Vichy », art. cité, p. 146.

47. Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire », H 135, 2^e édition revue et mise à jour, 1990, p. 11. Signalons que depuis peu, on commence à travailler selon une *perspective comparatiste* autour des mémoires politiques européennes. Lire Henry Rousso (dir.), *Stalinisme et nazisme. Histoire et mémoire comparées*, Bruxelles, Complexe, collection « Histoire du Temps présent », 1999, 387 p.

48. Jean-Jacques Becker, « Le présent dans le temps : la mémoire, objet d'histoire », in *Comment écrire l'Histoire du Temps présent ?*, op. cit., p. 1 du texte de 1992.

49. In « Réflexions sur l'émergence de la notion de mémoire », art. cité, p. 84.

50. Les objections que les tenants d'une orthodoxie disciplinaire prompt à l'anathème ont pu faire valoir pour en minimiser l'importance sont non seulement connues (ces critiques valant d'ailleurs pour toute approche trop contemporanéiste de l'histoire, c'est-à-dire qui s'intéresse au « passé proche » : problème de l'accessibilité des sources, manque de recul, enjeux et pressions sociaux trop puissants, accusations de « journalisme », etc.) mais ont surtout été largement démontées par les travaux de l'équipe de l'*Institut d'Histoire du Temps présent* (IHTP), laboratoire du CNRS fondé en 1978 par François Bédarida, qui prit la relève du *Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*. L'une de ces critiques les plus sévères a été formulée par Pierre Goubert en des termes qui paraissent fort heureusement anachroniques de nos jours : « *Quant à cette large part du xx^e siècle que j'ai vécue, je la ressens surtout à travers mes souvenirs, mes réactions vives et mes dures analyses ; jamais il ne me serait venu à l'idée d'en écrire l'histoire, même brièvement, et j'avoue mal comprendre comment d'autres ont osé, sinon par vanité, par intérêt ou par goût de la facilité* », in *Initiation*

quer et interpréter un devenir historique, autrement dit une réalité dont, quand on la décrit, on ne connaît pas encore l'aboutissement⁵¹. Et, comme l'historien ne saurait endosser les habits du devin ou du prophète, sa construction est forcément provisoire. Cependant, à l'échelle de notre étude, nous disposons d'un avantage : nous avons choisi d'interroger une tranche du Temps présent déjà relativement éloignée de notre actualité (1944-1964). Sans exclure l'expérience de la contemporanéité qui caractérise toute entreprise historique du Temps présent (notamment à travers la pratique des sources orales⁵²), nous voici cependant à l'abri du reproche de la conjecture.

Objet consubstantiel du terrain d'enquête délimité par les historiens du Temps présent, la mémoire possède bien une historicité. C'est même là un des canons de l'Histoire du Temps présent : « *De sorte que, quel que soit le bout par lequel on prenne notre thème, il apparaît bien que la mémoire est objet d'histoire, parce qu'elle entre dans le fonctionnement de l'histoire, et que ne pas analyser la mémoire à une époque, c'est se priver d'un des facteurs du comportement des hommes* », a écrit définitivement Jean-Jacques Becker⁵³.

2. L'apport d'une historiographie emboîtée

Ce sont à notre avis deux noms que l'on doit en priorité citer quand on évoque ce nouveau champ de la recherche – surtout actif, fatalement, en histoire contemporaine – que constitue l'histoire de la mémoire. Les travaux d'Antoine Prost et de Pierre Nora (venant après ceux, pionniers, de Philippe Joutard et de Maurice Agulhon⁵⁴) sont en effet à l'origine intellectuelle de notre propre étude. Ils représentent deux importants jalons, qui marquent chacun, à intervalle régulier, deux étapes

à l'histoire de France, Paris, Tallandier, 1984, p. 9. Parmi les meilleures réfutations de ces objections décidément obsolètes, lire les contributions écrites en hommage à l'un des principaux promoteurs de la notion, François Bédarida (*Écrire l'Histoire du Temps présent... op. cit.*). Trois mises au point plus synthétiques et plus récentes sont également très éclairantes : Henry Rouso, « Qu'est-ce que l'Histoire du Temps présent ? », in *Page des libraires*, numéro de septembre 1998, *op. cit.*, p. 26-27 ; François Bédarida, « La dialectique passé/présent et la pratique historique », in *L'Histoire et le métier d'historien en France. 1945-1995*, François Bédarida (dir.), Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995, p. 75-85 et « L'Histoire du Temps présent », in *Sciences Humaines*, n° Hors Série (18) de septembre/octobre 1997, « L'Histoire aujourd'hui », p. 30-32. Au vrai, qui pourrait encore contester la remarque de François Bédarida : « *Aujourd'hui, l'on peut considérer que la bataille est gagnée, puisque ce champ historique est reconnu de plein droit comme un territoire de l'historien et qu'est admise sa valeur cognitive et heuristique* » (*Sciences Humaines*, p. 31) ?

51. Jean-François Sirinelli baptise joliment le Temps présent de « *finistère chronologique* » ; in « De la demeure à l'agora. Pour une histoire culturelle du politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 57 ; janvier-mars 1998, p. 128.

52. Lire dans notre thèse la partie intitulée « Délimiter, pratiquer et maîtriser un corpus documentaire ».

53. In « Le présent dans le temps : la mémoire, objet d'histoire », art. cité, p. 1.

54. Voir en bibliographie notre présentation de l'œuvre de l'historien des Camisards et de celle de Maurice Agulhon.

essentielles de la maturation épistémologique et de la valeur heuristique de ce courant de la recherche en histoire.

On sait que les anciens combattants qu'a admirablement étudiés Antoine Prost⁵⁵, ce sont ceux de la Première Guerre mondiale. Voilà, pour l'une des premières fois identifié et étudié en tant que tel par un historien, un de ces groupes sociaux constitué et fédéré autour d'une expérience particulière et traumatisante de l'existence, qui développe *une* mémoire de son expérience commune et irréductible, c'est-à-dire une manière d'être ensemble *après* le conflit, après qu'on a été ensemble dans les tranchées durant quatre ans.

Il est une deuxième dette intellectuelle que tout historien de la mémoire contracte forcément. C'est celle qui lie tous les travaux sur la mémoire à la monumentale entreprise historiographique qu'a menée Pierre Nora durant près de dix ans, depuis l'émergence et la discussion critique de l'idée au cours d'un séminaire de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales jusqu'à la parution du dernier volume des *Lieux de mémoire*⁵⁶. Plus aucun historien n'ignore ce qui fait l'intérêt de la problématique et de la méthode mise au point par l'équipe qu'a dirigée Pierre Nora. Mais la problématique des *Lieux* a évolué. Alors qu'à l'ouverture du chantier, en 1984, elle reposait tout entière sur une opposition radicale entre histoire et mémoire (*cf.* le texte de Pierre Nora *supra*), que le propos de Pierre Nora se voulait critique et entendait lui-même être « contrecommémoratif », le succès de la notion qu'il a popularisée fut tel

55. Antoine Prost, *Les anciens combattants et la société française. 1914-1939*, 1. *Histoire*, 2. *Sociologie*, 3. *Mentalités et idéologies*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1977 : « D'une guerre mondiale à l'autre », in *La mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, (collectif), Éditions du CNRS, Centre Régional de Publication de Paris/IHTP, 1986, p. 25-29. Un point particulier du travail d'Antoine Prost – mais il y en a plusieurs, notamment sa pratique de l'enquête orale et son interrogation des monuments commémoratifs, un modèle – qui nous a inspiré, réside dans la manière dont les anciens « poilus », groupés au sein d'associations puissantes, ont su initier un discours politique revendicatif autour du thème de la mémoire. Ce discours est par nature particulier puisqu'ils sont seuls à avoir vécu l'enfer des tranchées. Cependant, cette expérience commune à laquelle les anciens combattants se réfèrent toujours pour ancrer la légitimité de leur parole, ils tentent de la faire partager par l'ensemble de la société et en priorité par la classe politique. La mise en évidence de cette idée selon laquelle la mémoire, y compris lorsqu'elle est en cours de maturation et d'élaboration, est déjà capable d'influencer politiquement le débat d'idées d'une société, est essentielle. Elle autorise en effet à penser que faire l'histoire de la mémoire, surtout d'un conflit mondial, ne consiste pas en une entreprise qui se contenterait d'étudier des formes et des pratiques de mémoire définitivement figées. Cette mémoire possède une vertu dynamique et en faire l'histoire pourrait alors – hypothèse qui ouvre de larges horizons – permettre de renouer avec les préoccupations de *l'histoire politique*.

56. Cette campagne historiographique et éditoriale a marqué à ce point la marche de la discipline historique dans les années 1980 et 1990 qu'elle est elle-même pratiquement devenue un objet d'histoire, si ce n'est un lieu de mémoire, on l'a déjà dit. Pour être précis, c'est en 1978, dans *La nouvelle histoire*, qu'on trouve l'acte de naissance des *Lieux de mémoire*, à l'entrée « mémoire collective » et sous la plume de Pierre Nora évidemment (*La nouvelle histoire*, Jacques Le Goff, Roger Chartier, Jacques Revel, (dir.), Paris, Retz, collection « Les encyclopédies du savoir moderne », 1978, p. 398-401) : « Il s'agirait de partir des lieux, au sens précis du terme, où une société [...] consigne volontairement ses souvenirs ou les retrouve comme une partie nécessaire de sa personnalité : lieux topographiques [...], monumentaux [...], symboliques [...], fonctionnels [...] : ces mémoires ont leur histoire » (p. 401).

que les *Lieux* ont, contre leur gré, participé à la célébration nostalgique et fétichiste de l'identité française⁵⁷. Conscient de cette dérive, Pierre Nora a sciemment infléchi la problématique des *Lieux* vers une perspective généalogique. Le but, fixé aux trois derniers volumes, comme l'écrit lui-même l'historien, était de « *lieu-de-mémoire* »⁵⁸ la réalité tangible de l'histoire de France, c'est-à-dire d'évaluer le destin symbolique, les emplois, réemplois, contre-emplois, usages et mésusages d'objets d'histoire déjà connus et analysés par l'histoire positive, cette histoire qui, elle, s'écrit au premier degré. En choisissant de définir la France « *comme une réalité elle-même symbolique* »⁵⁹, on change de focale et on accumule des monographies qui, chacune à leur place, sont un fragment symbolique d'un ensemble symbolique. Ces monographies, nombreuses et variées, sont en fait les expressions de la pluralité des identités françaises qui composent la réalité et la totalité de l'ensemble France : « [...] *La voie est ouverte à une tout autre histoire : non plus les déterminants mais leurs effets ; non plus les actions mémorisées ni même commémorées, mais la trace de ses actions et le jeu de ses commémorations ; pas les événements en eux-mêmes, mais leur construction dans le temps, l'effacement et la résurgence de leur signification ; non le passé tel qu'il s'est passé, mais ses réemplois permanents, ses usages et ses mésusages, sa prégnance sur les présents successifs ; pas la tradition, mais la manière dont elle s'est constituée et transmise. Bref, ni résurrection, ni reconstruction, ni même représentations : une remémoration. Mémoire : pas le souvenir, mais l'économie générale et l'administration du passé dans le présent. Une histoire de France, donc, mais au second degré* »⁶⁰. Pierre Nora a donc systématisé en la diversifiant la méthode d'Antoine Prost⁶¹, en cherchant à identifier puis à recenser, enfin à analyser quels sont les endroits matériels ou idéels dans lesquels s'incarne et s'enracine la mémoire historique, politique, sociale et culturelle des Français et de la France.

Il est par ailleurs significatif que Pierre Nora ait décidé d'intituler le premier volume du dernier tome (*Les France*) des *Lieux*, « *Conflits et partages* ». L'expression « *Mémoire et enjeux de mémoire* » n'est-elle pas équivalente qui tente de rendre sensible, en le figeant en une formule synthétique, le caractère éminemment dialectique de toute mémoire, qui existe en s'opposant ? Cette vérité première est particulièrement perceptible quand on aborde le phénomène particulier de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale puisque dès la Libération (ou à peu près...), on assiste en effet à ce phénomène que Gérard Namer a judicieusement

57. Pierre Nora parle, lui, de « *tautologie* »... « *Comment écrire l'Histoire de France ?* », in *Les lieux de mémoire*, 3. *Les France*, vol. 1. *Conflits et partages*, p. 17.

58. *Ibidem*, p. 15.

59. *Ibid.*, p. 24.

60. *Ibid.*, p. 24-25. Lire également le numéro entier consacré par *Le Débat*, « *Mémoires comparées* », à une manière d'extension à l'Europe entière de la thématique des *Lieux* (janvier-février 1994, n° 78). La conclusion de Pierre Nora (« *La loi de la mémoire* », p. 187-191) est une excellente synthèse des enjeux contemporains noués autour de la notion.

61. Qui participe d'ailleurs pour une grande part au succès de l'entreprise, en lui donnant certaines de ses meilleures contributions. Cf. *infra*, la bibliographie méthodologique, pour leur détail.

qualifié de « batailles pour la mémoire⁶² ». En effet, des différences et des divergences de mémoire apparaissent bientôt, qui recourent singulièrement la composition politique de la Résistance – et de la vie politique française en général. Presque immédiatement, même si la Libération a pour un temps su créer un climat d'œcuménisme et une large communauté de pensée propices à la promotion du mythe de l'union, des querelles mémorielles se font jour. Les traditionnels affrontements idéologiques se déplacent alors sur le terrain de la mémoire. Dans cette dernière livraison des *Lieux de mémoire*, la contribution de Philippe Burrin, quand il étudie « Vichy », mais surtout celle de Pierre Nora qui envisage les rapports mémoriels conflictuels entre « Gaullistes et communistes », illustrent cette incapacité de la mémoire à survivre sans s'affronter⁶³. Nous voyons que les occasions de surgissement des conflits de mémoire sont nombreuses à Grenoble et dans sa région entre 1944 et 1964, qui rappellent les enjeux avant tout idéologiques, politiques et culturels de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale.

B – Écrire l'histoire de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble : un double enjeu

1. Une proposition intellectuelle

C'est notamment grâce aux travaux d'Henry Rousso que l'on peut jeter un solide pont méthodologique depuis les acquis de l'œuvre d'Antoine Prost et l'entreprise de Pierre Nora jusqu'à notre propre préoccupation scientifique. Plus locale, plus limitée dans le temps, plus modeste, notre étude entreprend d'écrire *l'histoire de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Grenoble entre 1944 et 1964* en dépassant le stade de la *description analytique* des formes de mémoire. Cette histoire-là, pour espérer être complète, doit aller au-delà de « l'étude de l'évaluation des différences pratiques sociales, de leur forme et de leur contenu, ayant pour objet ou pour effet, explicitement ou non, la représentation du passé et l'entretien de son souvenir, soit au sein d'un groupe donné, soit au sein de la société tout entière⁶⁴ ».

En effet, et on l'a déjà suggéré en insistant plus haut sur la différence entre la *tradition* et la *traduction*, le *poids* et le *choix* du passé, un deuxième volet mémoriel doit à notre avis être pris en compte. Non plus seulement la présence du passé par sa pratique sociale, mais aussi les usages de ce passé⁶⁵. C'est ce deuxième versant qui permet

62. Gérard Namer, *Batailles pour la mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, SPAG/Papyrus, 1983 ; réédité en 1987 sous le titre *La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, collection « Logiques sociales », 213 p.

63. Philippe Burrin, « Vichy », in *op. cit.*, p. 322-345 ; Pierre Nora ; « Gaullistes et Communistes », in *op. cit.*, p. 347-393.

64. In *Le syndrome de Vichy*, *op. cit.*, p. 11.

65. Dédoublément qu'Henry Rousso résume ainsi : « [...] la mémoire collective serait donc l'ensemble des manifestations qui non seulement révèlent, donnent à voir, à lire ou à penser la présence du passé [...] mais qui ont pour fonction [...] de structurer l'identité du groupe ou de la nation, donc de le définir en tant que tels et de les distinguer d'autres entités comparables », in « Pour une histoire collective : L'après Vichy », art. cité, p. 251.